

RÉPONSE DÉFINITIVE – M 131 C – 24.05

Réponse définitive du Conseil administratif à la motion M 131 – 16.06

déposée par Mesdames Monique MATTENBERGER et Barbara STEGER, Messieurs Brice ARDUINI, Gilles-Olivier BRON, Martin CARNINO, Xavier CHILLIER, Jean-Claude JAQUET, Johan MARTENS, Olivier PERROUX, Andrés REVUELTA et Jean-Pierre TOMBOLA, Conseillers municipaux

relative à l'objet suivant :

REFONTE DU RÉSEAU TPG AVEC L'ARRIVÉE DU LÉMAN EXPRESS : QUELLES PARTICIPATIONS DES COMMUNES ?

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

Vous avez invité le Conseil administratif à entamer les démarches avec les TPG et le Département de l'environnement, des transports et de l'agriculture pour exiger une consultation des communes sur le réseau des TPG à l'horizon de la mise en service du Léman express, soit fin 2019. Vous souhaitez également qu'une discussion concertée avec les communes voisines Meyrin, Grand-Saconnex et Satigny puisse avoir lieu au sujet du réseau dans le cadre de la commission intercommunale des transports.

En date du 1^{er} décembre 2016, la Direction générale des transports (DGT) a organisé une séance avec les communes du Grand-Saconnex, Vernier, Meyrin et du Mandement pour leur présenter le plan d'action des transports collectifs (PATC) 2019-2023.

En date du 12 décembre 2016, la Ville de Vernier a adressé à la DGT ses commentaires relatifs à la présentation du PATC 2019-2023 faite aux communes.

De plus, en date du 7 février 2017, les communes riveraines de l'aéroport ont adressé à M. Luc BARTHASSAT, Conseiller d'État en charge des transports, une lettre faisant état de leur positionnement quant aux problèmes de mobilité induits par le développement de l'Aéroport et sa prise en compte insuffisante dans le cadre du PATC 2019-2023. Depuis, la DGT a décidé de mettre en place une structure nommée MAPA afin d'accompagner le développement de l'Aéroport à travers des mesures de mobilité adéquates. Cette structure se réunit deux fois par an.

Cela démontre que les communes ont bien pu faire entendre leurs attentes au sujet de la refonte du réseau TPG à l'horizon Léman Express, matérialisée par le PATC 2019-2023.

La motion M 131 – 16.06 est ainsi close.

Mathias BUSCHBECK
Maire

Vernier, le 13 mai 2024

